

age

(page
h, le
me :
du thon
ce, et DJ
ration
1 62 73.

LE CHIFFRE**41 000**

C'est le nombre de personnes ayant pris la carte SAM'Pass proposée (gratuitement) par l'Agglo de Sète. Ce sésame permet d'accéder à tous les sites (déchetteries, médiathèques...) et de bénéficier de quelques réductions.

**LIGNE NOUVELLE****Réunion publique avec ALT vendredi, à Gigean**

L'association Alerte LGV Thau (ALT) organise une réunion publique ce vendredi 19 septembre, à Gigean (18 h, salle polyvalente, rue de la Liberté). Elle sera consacrée au projet de ligne nouvelle Montpellier-Perpignan.

Le collectif et le partage font vivre l'épicerie associative depuis huit ans

COMMERCE

La Coop Singulière fonctionne grâce à ses adhérents et leurs engagements mensuels.

Clotilde Rodriguez

crodriguez@midilibre.com

Des cagettes de légumes de-ci de-là, des sacs de vrac et des bouteilles d'huile d'olive bien alignées. En ce samedi matin, les adhérents de la Coop Singulière, à Sète, s'affairent pour vérifier si toutes les commandes sont installées.

Aucun échange d'argent à l'épicerie

Cette épicerie associative a ouvert ses portes en 2017 et compte quelque 250 adhérents. Contrairement à un magasin classique, ici aucun échange d'argent, tout se fait en ligne. Comme l'explique Françoise, présente depuis la création de l'association : « Tous les adhérents s'inscrivent sur le site de la Coop Singulière, paient l'adhésion à l'association et placent une somme sur un compte. »

Cet argent leur permet ensuite de réaliser des commandes dans l'épicerie. « Pour le frais, c'est-à-dire les fruits, les légumes, le fromage ou la viande ce sont des



Odile, Nathalie, Françoise et François-Régis sont des bénévoles investis à la Coop Singulière.

C.R.

commandes groupées, faites à l'avance, parce qu'on n'a rien pour les stocker ici, explique Françoise. Pour l'épicerie sèche, il suffit de venir récupérer sa commande sur les horaires d'ouverture de l'épicerie (*).»

Chaque année, les adhérents se renouvellent. Françoise a remarqué que beaucoup de jeunes viennent, puis inévitablement, une fois qu'ils quittent Sète, repartent. « Il y a souvent de nouvelles personnes mais un noyau reste quand même là, ce qui permet de faire des formations "épiciers" et d'expliquer le fonctionnement de cette épicerie basée sur la solidarité envers les uns et les autres. »

Devenir adhérent à la Coop Singulière, ce n'est pas uniquement pour venir consommer local,

c'est également un vrai mode de fonctionnement. Tous les adhérents doivent consacrer deux heures par mois à la gestion des locaux. Il est important aussi que chacun ait la notion de partage et de solidarité. « On adore partager de bonnes adresses et de bons produits. C'est aussi pour ça qu'on est là », sourit Françoise.

Aucun bénéfice sur les produits vendus

Pour ce qui est vendu, tous les prix sont fixés par les producteurs directement, l'épicerie ne fait aucun bénéfice et surtout, les bénévoles ne veulent pas vendre les produits les moins chers, mais ceux de qualité. « On cherche du local. On ne veut pas plus de trois intermédiaires avant d'avoir le produit ici. On fait très attention

avec qui on travaille. On se fournit chez quatre grossistes bio mais on s'est assuré avant que le personnel soit bien traité par exemple », précise Françoise. Au sein même de l'association, chaque décision se prend collectivement et les bénévoles tiennent à ce mode de fonctionnement. L'arrivée de nouvelles recrues permet donc l'entrée de nouveaux produits ou la réorganisation des locaux. Elle se modernise toujours et conserve ses valeurs collectives.

> (*) L'épicerie Coop Singulière, 38 rue Pierre-Sémard, est ouverte les lundis et les mercredis de 10 h à 12 h, les mardis de 15 h 30 à 17 h 30, les jeudis de 18 h à 20 h, les vendredis de 9 h 30 à 12 h 30 et les samedis de 9 h 30 à 11 h 30.